



# GAL DU CARCASSONNAIS

Département du Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées Pays Carcassonnais – Gal du Carcassonnais	<b>26 juin 2017</b>
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE PROGRAMMATION</b>	

Le 26 juin 2017 à 14h,

Le Comité de Programmation, dûment convoqué,  
Se réunit au Restaurant « La Table de Riquet » de La Redorte, sous la  
présidence de Madame Tamara RIVEL.

Date de la convocation : 08/06/2017

**Ayant pouvoir de vote dans le collège public** : Tamara RIVEL, ADIVEZE Denis, HORTALA Philippe, TEISSIE Jean-Louis, ARIBAUD Jean-Louis, VIEU Brigitte, CLERGUE Philippe, LACUBE Claude

**Quorum : 8/10**

**Ayant pouvoir de vote dans le collège privé** : GOBE Bénédicte, FERRIOL Marie-Chantal, DURAND André, YVON Michel, DEDIES Alain, BALDY Bertrand, MARTIN Jean-Michel, AURIOL Christian, IZARD Patricia, HEYDORFF Michèle, ASTRE Didier

**Quorum : 11/13**

Non votant : LAFON Valérie, MARAIRE Céline, STORAI Danièle

---

## Ordre du Jour

1. Résultat de la consultation écrite du 8 juin 2017
2. Vote pour la programmation des dossiers approuvés en opportunité
3. Présentation et vote en opportunité des dossiers du GAL du Carcassonnais
4. Point financier sur les 6 Fiches actions
5. Modification des fiches actions : Frais de déplacement / restauration / hébergement
6. Points sur les porteurs de projet rencontrés par le GAL
7. Questions diverses

Ouverture de la séance par Madame La Présidente du Pays Carcassonnais et du GAL Carcassonnais

### 1. Résultat de la consultation écrite du 8 juin 2017

PROPOSITIONS DE VOTE :

Transfert du solde la fiche action numéro 3 : Améliorer le maillage, les liens en interne et la transversalité des approches, d'un montant de 50 000.00€ sur la fiche action numéro 2 : Développer une offre économique structurante dans les domaines touristique, agricole et agritouristique, complémentaire à Carcassonne, sur l'ensemble du Carcassonnais.

**Sur la proposition de vote faite à 23 titulaires :**

APPROUVE	14	REJETE	0	ABSTENTION	0
----------	----	--------	---	------------	---

**Rappel : Vous disposiez d'un délai de 15 jours ouvrable pour notifier votre vote auprès de l'équipe technique du GAL. Passé ce délai, en cas de non réponse, votre accord est considéré comme acquis.**

**Par conséquent :**

APPROUVE	23	REJETE	0	ABSTENTION	0
----------	----	--------	---	------------	---

**Par conséquent le transfert est approuvé par les membres du comité de programmation**

## 2. Vote pour la programmation des dossiers approuvés en opportunité

### Moulin à Papier de Brousses et Villaret :

Nature des travaux : Etude

Coût du Projet : 20 200.00€

Avis instruction : Dossier complet, Cofinancement Europe : 12 928.00€, Région Occitanie : 1 616.00€, Communauté de Commune de la Montagne Noire : 1 616.00€, Auto-financement : 4 040.00€

Etat du dossier : prêt à la programmation

Avis du Comité de programmation en opportunité du 20/06/2016 : Favorable

Avis du Comité de programmation en programmation du 26/06/2017 : Favorable et programmé

**Par conséquent les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier : Moulin à Papier de Brousses et Villaret**

### Mairie de Limousis

Nature des travaux : Etude

Coût du Projet : 16 080.00€

Avis instruction : Dossier complet, Cofinancement Europe : 10 291.20€, Auto-financement : 5 788.80€

Etat du dossier : prêt à la programmation

Avis du Comité de programmation en opportunité du 12/12/2016 : Favorable

Avis du Comité de programmation en programmation du 26/06/2017 : Favorable et programmé

**Par conséquent les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier : Mairie de Limousis**

### Partenariat Moulin à Papier de Brousses et Atelier du Livre

Nature des travaux : Communication : création et édition du Flyer/calendrier, création page Internet commune et retranscrite sur chaque Site Internet, achat enveloppes personnalisées, envoi en nombre, campagne adwords sur Google et parution d'un encart publicitaire sur un magazine spécialisé - Frais salariaux

Coût du Projet : 9 020.99€

Avis instruction : Dossier complet, Cofinancement Europe : 5 773.44€, Cofinancement Région : 721.68€, Cofinancement Communauté de la Montagne Noire : 721.68€, Auto-financement : 1 804.19€

Etat du dossier : prêt à la programmation

Avis du Comité de programmation en opportunité du 12/12/2016 : Favorable

Avis du Comité de programmation en programmation du 26/06/2017 : Favorable et programmé

**Par conséquent les membres du comité de programmation approuvent le passage en programmation du dossier : Partenariat Moulin à papier de Brousses et Atelier du Livre**

### Mairie de Villesequelande

Nature des travaux : Aménagement - Hébergements insolites - Bornes de vidange eaux noires - Poste de lavage et service pour les vélos - Aménagements espaces verts - Pose sanitaires accessibles - Aménagements espace d'informations touristiques - signalétique boucle Canal du Midi et abords - Publicité et communication

Coût du Projet : 120 000.00€

Etat du dossier : Incomplet

**Une consultation écrite sera transmise afin de programmer ce dossier**

## Point sur la programmation des dossiers approuvés en opportunité :

Pour tous les dossiers de prestataires privés votés en opportunité depuis juin 2016, nous avons refait le plan de financement soustrayant la Région (collectivité soumise à la mesure d'aide d'état à 20% d'aides publiques maximum pour le développement économique), ce qui donne en Co-financeurs possibles les Communes, les Communautés de Communes et les Agglomérations.

Nous attendons les notifications du principal Co-financeur « Carcassonne Agglo » pour la fin d'année 2017 (courrier du 1er juin 2017 envoyé à tous les porteurs de projets).

La Communauté de Communes de la Montagne Noire a notifié tous les projets présentés à ce jour.

### Avis du Comité de programmation du 26 juin 2017 :

Incompréhension des membres du COPROG quant au Co/financement de Carcassonne Agglo qui, présent lors de l'élaboration et la mise en place du programme Gal du Carcassonnais, a du mal à respecter un temps acceptable de notification de projets soit en moyenne 3 mois entre le comité de programmation d'opportunité et la notification.

Cependant, les membres comprennent la difficulté de Carcassonne Agglo de se retrouver seul Co-financeur pour les porteurs de projets privés et s'étonnent de l'absence de financement de la part de la Région alors que le développement économique est une de ses compétences prioritaires : il serait donc opportun que ces deux collectivités se rapprochent en vue de trouver une solution efficace.

De plus, pour la Région et l'Europe, nous sommes un GAL ne fonctionnant pas ou peu puisqu'à ce jour, nous n'avons programmé définitivement que 3 dossiers de faible montant, ce qui peut nous désavantager pour l'obtention de l'enveloppe réservataire.

Il est demandé aux Maires présents de faire remonter au plus haut niveau cette anomalie afin de ne pas décourager les porteurs de projets et de mettre à mal la continuité de ce programme européen.

### 3. Présentation et vote en opportunité des dossiers du GAL du Carcassonnais

#### Vote en opportunité du dossier : Carcassonne Agglo Aide à la mise en place d'événementiel viticole d'envergure internationale

**Contexte :** Malgré le poids économique fort de la viticulture, la montée en qualité des produits agricoles et une forte valeur ajoutée patrimoniale, Carcassonne Agglo ne dispose, ni d'un événementiel viticole identitaire, ni d'une image viticole forte. Conformément aux orientations définies dans le cadre de la Charte Agricole de Territoire (CAT), il est proposé de travailler avec les professionnels viticoles pour permettre aux acteurs de la filière de mobiliser l'image du territoire pour créer du lien entre viticulteurs, vigneron, habitants et visiteurs.

Au regard des différentes expériences (balades vigneronnes, salon professionnel avec le CIVL en 2016), les élus communautaires et les professionnels viticoles souhaitent conduire une réflexion visant à convenir d'actions promotionnelles ad hoc au territoire, ceci à l'aide d'un cabinet d'études expert en ce domaine pour se donner toutes les chances de réussite.

**Avis du Comité technique du 19 juin 2017 :** Volonté départementale de coordonner les actions agritouristiques en raison du Label Vignobles et découvertes et de la volonté de la Région de faire une grande manifestation régionale annuelle.

#### Nous sommes bien dans la Fiche-action n°4:

**"Faire connaître, en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs"**

#### Avec pour objectifs opérationnels :

Faire connaître et reconnaître le territoire et ses produits :

- en interne, par ses habitants et l'ensemble des acteurs locaux, qui sont les premiers ambassadeurs du territoire et doivent se reconnaître mutuellement avant d'envisager des synergies.
- en externe, par les visiteurs et les touristes afin de favoriser et développer l'attractivité sur l'ensemble du territoire.

#### Nature des travaux :

- Etude

**Coût des travaux : 22 800.00€**

#### Plan de financement proposé :

<b>Autofinancement :</b>	8 208.00€
<b>Financement Europe</b>	14 592.00€
<b>Coût du Projet</b>	<b>22 800.00€</b>

#### Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement Équilibré du territoire	Articulation rurale/urbaine Dimension collective du projet  Actions visant à décloisonner le territoire et à promouvoir des approches pluri-acteurs et pluri-secteurs d'activités Impact territorial	- Aucune articulation rural/urbain : <b>0</b> - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : <b>5</b> - <b>Articulation rural /urbain respectée : 10</b>  - Pas de dimension collective : <b>0</b> - <b>Projet regroupant au moins 5 partenaires : 5</b> - Projet regroupant plus de 5 partenaires dans des activités différentes : <b>10</b> - Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 10 acteurs) : <b>0</b> - Actions promotionnant au moins 10 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : <b>5</b> - Actions promotionnant plus de 10 acteurs dans au moins 10 secteurs d'activités différentes : <b>10</b>  - Projet impact communal : <b>0</b> - Projet impact intercommunal : <b>5</b> - <b>Projet impact intercommunautaire : 10</b>	Tous acteurs y compris ceux de Carcassonne avec Syndicat des Vins de Pays de la Cité  Crus, Ch Agri, Caves coops et particulières, CIVL.....  À travers les Syndicats de Crus et CIVL
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : <b>0</b> - Maintien d'au moins 1 emploi : <b>5</b> - Création d'emplois : <b>10</b>	
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : <b>0</b> - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : <b>5</b> - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : <b>10</b>	
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	-Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : <b>0</b> - <b>Le projet a une approche environnementale ou respect des documents cadre : 5</b> - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : <b>10</b>	Voir doc « Charte Agricole du Territoire »

#### Avis du Comité de programmation du 26 juin 2017 :

Toutes les chambres consulaires doivent être consultées lors de l'élaboration de l'étude.

Veiller à la présence de tous les Crus (6 appellations sur le territoire).

C'est bien que Carcassonne Agglo soit porteuse de ce genre de projet car il permet aux producteurs d'être visibles et de mettre tout le monde autour des choix décisionnaires.

Incompréhension à nouveau sur le porteur de projet Carcassonne Agglo, qui tarde à donner des notifications aux porteurs de projet privés mais qui néanmoins, demande une aide de la part de l'Europe.

Résultat du vote : (17 personnes votantes) : **4.873**

Votants	Note	Votants	Note
1	4.285	11	5.714
2	2.142	12	10
3	6.428	13	7.142
4	0.714	14	5
5	5.714	15	5.714
6	3.571	16	5
7	4.285	17	3.571
8	2.857	<b>TOTAL</b>	<b>82.857</b>
9	4.285	<b>/ 17</b>	<b>4.873</b>
10	6.428		

**Rappel** : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1,5 (soit à minima une moyenne de 15 points sur 7 questions pour être retenu) sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

**Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité**

### Vote en opportunité du dossier : Le Bristol Valorisation touristique du territoire à travers une salle de restauration / réunion

**Contexte** : Rachat d'un lieu mythique pour les Carcassonnais (fermé depuis quelques années faute de reprenneur) "le Bristol" pour en faire une brasserie classique au rez de chaussée et un espace convivial repas-salon de thé-salle de réunion à l'étage.

Idéalement situé : face à la gare SNCF et au loueur de vélos, au canal du midi, en centre-ville de Carcassonne, cet établissement va accueillir une grande partie des touristes/excursionnistes de Carcassonne. De plus, il est apparu une demande de lieu de réunion informel "entre 2 trains" d'où cette proposition de lieu plus calme à l'étage.

Dans la continuité de leurs démarches "Pays Cathare, Qualité Sud de France, Qualité Tourisme", les propriétaires recherchaient un outil innovant pour attirer l'attention de tous et un moyen de continuer leur partenariat avec les prestataires ruraux, le mur vidéo est la réponse à ce souhait.

En effet, l'outil vidéo proposera un film "plan séquence" sans coupure où le spectateur pourra parcourir chaque lieu avec une vision grand angle (exemple : <http://vimeo.com/178430917>), outil n'existant pas à ce jour sur le Pays Carcassonnais, et valorisera les principaux lieux touristiques du territoire:

CDC Montagne Noire : Moulin à Papier, Châteaux de Lastours, Châteaux de Saissac, Paysages de la Montagne Noire (lacs, cascade de Cubserviès, forêt...)

Carcassonne Agglo : Gouffre de Cabrespine ou grotte de Limousis, Eaurizon (Puichéric), Abbaye de Villelongue, Lamas de la Montagne Noire (Castans), Abbaye de Caunes, paysages de vignes (marquage crus : Minervoies, Corbières, Malepère, Cabardès, vins de Pays de la Cité), Canal du Midi (du Canal du Midi à la rigole de la Montagne Noire).

**Avis du Comité technique du 19 juin 2017** : Evocation de la Truffe souhaitée, contributions financières des prestataires souhaitées (vins et paysages difficile à réaliser), pourquoi ce parti pris sur le choix des prestataires, images libres de droits impératifs.

**Nous sommes bien dans la Fiche-action n°4:**

**"Faire connaître, en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs"**

**Avec pour objectifs opérationnels :**

Faire connaître et reconnaître le territoire et ses produits :

- en interne, par ses habitants et l'ensemble des acteurs locaux, qui sont les premiers ambassadeurs du territoire et doivent se reconnaître mutuellement avant d'envisager des synergies.

- en externe, par les visiteurs et les touristes afin de favoriser et développer l'attractivité sur l'ensemble du territoire.

**Nature des travaux :**

Ecrans / Reportage photos et montage

**Coût des travaux : 33 652.00€ plafonné à 16 195.00€ d'aides publiques pour lieu du projet ville centre Carcassonne (10%)**

**Plan de financement proposé :**

<b>Coût du projet</b>	<b>33 652.00€</b>
<b>Assiette éligible 10% Ville centre</b>	20 243.75€
<b>Autofinancement :</b>	4 048.75€
<b>Financement Europe</b>	12 956.00€
<b>Carcassonne Agglo</b>	1 943.40€
<b>CDC Montagne Noire</b>	1 295.60€

## Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain Dimension collective du projet Actions visant à décloisonner le territoire et à promouvoir des approches pluri-acteurs et pluri-secteurs d'activités Impact territorial	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune articulation rural/urbain : <b>0</b></li> <li>- Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : <b>5</b></li> <li>- <b>Articulation rural /urbain respectée : 10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de dimension collective : <b>0</b></li> <li>- Projet regroupant au moins 5 partenaires : <b>5</b></li> <li>- <b>Projet regroupant plus de 5 partenaires dans des activités différentes : 10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 10 acteurs) : <b>0</b></li> <li>- <b>Actions promotionnant au moins 10 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : 5</b></li> <li>- Actions promotionnant plus de 10 acteurs dans au moins 10 secteurs d'activités différentes : <b>10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet impact communal : <b>0</b></li> <li>- Projet impact intercommunal : <b>5</b></li> <li>- <b>Projet impact intercommunautaire : 10</b></li> </ul>	<p>Lieu « ville centre » valorisant le rural</p> <p><b>CDC Montagne Noire:</b> Moulin à Papier, Châteaux de Lastours, Châteaux de Saissac, Paysages de la Montagne Noire (lacs, cascade de Cubserviers, forêt...) / <b>Carcassonne Agglo:</b> Gouffre de Cabrespine ou grotte de Limousis, Eaurizon (Puichéric), Abbaye de Villelongue, Lamas de la Montagne Noire (Castans), Abbaye de Caunes, paysages de vignes (marquage crus: Minervois, Corbières, Malepère, Cabardès, vins de Pays de la Cité), Canal du Midi (du Canal du Midi à la rigole de la Montagne Noire).</p> <p>Carca Agglo + Cdc Montagne Noire</p>
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'emplois salariés : <b>0</b></li> <li>- Maintien d'au moins 1 emploi : <b>5</b></li> <li>- Création d'emplois : <b>10</b></li> </ul>	
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : <b>0</b></li> <li>- Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : <b>5</b></li> <li>- <b>Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10</b></li> </ul>	Nouvelle action sur Territoire Pays (voir Aude ) Rare qu'un mur vidéo présente autre chose que de la publicité payante pour l'annonceur Allié moyens humains, financiers et naturels
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : <b>0</b></li> <li>-Le projet a une approche environnementale ou respect des documents cadre : <b>5</b></li> <li>- Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : <b>10</b></li> </ul>	

## Avis du Comité de programmation du 26 juin 2017 :

A travers cette action, nous nous rendons compte que notre territoire est très riche et que nous ne le mettons pas assez en valeur. Belle vitrine pour le territoire !

Résultat du vote : (19 personnes votantes) : **6.135**

Votants	Note	Votants	Note
1	7.142	11	7.1428
2	4.285	12	6.428
3	7.142	13	8.571
4	7.142	14	6.428
5	2.285	15	6.428
6	6.428	16	6.428
7	5	17	6.428
8	6.428	18	3.571
9	6.428	19	6.428
10	6.428	<b>TOTAL</b>	<b>116.571</b>
		<b>/ 19</b>	<b>6.135</b>

**Rappel :** Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1,5 (soit à minima une moyenne de 15 points sur 7 questions pour être retenu) sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

**Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité**

## Vote en opportunité du dossier : Radio RCF Emissions radios de valorisation du territoire touristique « Fier de son Pays »

**Contexte :** 1 émission mensuelle sur 20 mois avec à chaque fois, un plateau studio délocalisé sur le lieu sélectionné, réunissant des acteurs de tous milieux (professionnels du tourisme, du patrimoine, de la culture, de l'agroalimentaire, de la vie associative, des habitants...) invités à s'exprimer sur leur sentiment "Fiers de son Pays".

Les lieux sélectionnés sont touristiques et veillent à une bonne répartition géographique du territoire :

Carcassonne Agglo : Aragon, Arzens, Cabrespine/Limousis, Castans, Caunes Minervois, Pradelles en Val/Montlaur, La Redorte, Montolieu, Puichéric, Rieux Minervois, St Martin le Vieil, Trèbes, Villeneuve Minervois.

CDC Montagne Noire : Lastours, Les Martys, Mas Cabardès, Pradelles Cabardès, Brousses et Villaret, Fontiers Cabardès, Saissac

Les interviews seront enregistrées, photographiés et filmés pour permettre leur diffusion sur Internet et les réseaux sociaux et seront mis à disposition des structures touristiques publiques et privées afin de favoriser les extensions au-delà de la Cité et du Canal du Midi.

Avis du Comité technique du 19 juin 2017 : Souhait d'une commune sur le Val de Dagne (Fait), Bilan audimat exigé (à votre disposition ce jour), producteurs/prestataires doivent être dans une démarche « Qualité ».

**Nous sommes bien dans la Fiche-action n°4:**

**"Faire connaître, en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs"**

**Avec pour objectifs opérationnels :**

Faire connaître et reconnaître le territoire et ses produits :

- en interne, par ses habitants et l'ensemble des acteurs locaux, qui sont les premiers ambassadeurs du territoire et doivent se reconnaître mutuellement avant d'envisager des synergies.
- en externe, par les visiteurs et les touristes afin de favoriser et développer l'attractivité sur l'ensemble du territoire.

**Nature des travaux :**

Matériel - Frais salariaux

**Coût du projet :** 48 623.24€

**Plan de financement proposé :**

<b>Coût du projet</b>	<b>48 623.24€</b>
<b>Autofinancement :</b>	9 724.65€
<b>Financement Europe</b>	31 118.88€
<b>Carcassonne Agglo</b>	4 667.83€
<b>CDC Montagne Noire</b>	3 111.89€

**Critères de sélection :**

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain Dimension collective du projet  Actions visant à décloisonner le territoire et à promouvoir des approches pluri-acteurs et pluri-secteurs d'activités impact territorial	- Aucune articulation rural/urbain : <b>0</b> - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : <b>5</b> - <b>Articulation rural /urbain respectée : 10</b>  - Pas de dimension collective : <b>0</b> - Projet regroupant au moins 5 partenaires : <b>5</b> - <b>Projet regroupant plus de 5 partenaires dans des activités différentes : 10</b>  - Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 10 acteurs) : <b>0</b> - Actions promotionnant au moins 10 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : <b>5</b> - <b>Actions promotionnant plus de 10 acteurs dans au moins 10 secteurs d'activités différentes : 10</b>  - Projet impact communal : <b>0</b> - Projet impact intercommunal : <b>5</b> - <b>Projet impact intercommunautaire : 10</b>	Emissions diffusées AUSSI sur la ville centre + diffusion réseaux sociaux  <b>Carcassonne Agglo</b> : Aragon – Arzens – Cabrespine – Castans – Caunes Minervois – Pradelles en Val / montlaur – La Redorte – Montolieu – Puicheric – Rieux Minervois – St Martin le Viel – Limousis – Villeneuve Minervois – Trèbes <b>CDC Montagne Noire</b> : Saissac – Fonties Cabardès – Brousses et Villaret – Pradelles Cabardès – Lastours – Les Martys  Carcassonne Agglo + CDC Montagne Noire
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois	- Pas d'emplois salariés : <b>0</b> - <b>Maintien d'au moins 1 emploi : 5</b> - Création d'emplois : <b>10</b>	Maintien de 4 emplois et créations d'emplois civiques pour ce projet
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : <b>0</b> - <b>Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5</b> - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : <b>10</b>	Pas d'équivalence à ce jour et regroupe les moyens audios, photos et vidéos,
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	-Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : <b>0</b> -Le projet a une approche environnementale ou respect des documents cadre : <b>5</b> - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : <b>10</b>	

**Avis du Comité de programmation du 26 juin 2017 :**

Pourquoi ne pas inclure également Roquefère avec Les Martys : cet argument sera remonté au porteur de projet.  
Bonne radio avec un réel intérêt pour le territoire.  
Bonne valorisation du territoire.

Résultat du vote : (19 personnes votantes) : **6.631**

Votants	Note	Votants	Note
1	2.428	11	7.142
2	5.714	12	7.142
3	7.142	13	5
4	7.142	14	7.142
5	7.142	15	7.142
6	7.142	16	7.142
7	7.142	17	7.142
8	7.142	18	7.142
9	7.857	19	7.142
10	5	<b>TOTAL</b>	<b>126</b>
		<b>/ 19</b>	<b>6.631</b>

**Rappel** : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1,5 (soit à minima une moyenne de 15 points sur 7 questions pour être retenu) sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

**Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité**

**Vote en opportunité du dossier : Compagnie Juin 88**  
**Projet « Mystère et secrets »**

**Contexte** : Forte de cet enjeu, la Compagnie Juin 88 a décidé de relever le défi :

- En allongeant sa saison théâtrale sur la **dernière semaine d'août**, semaine peu animée et pourtant très fréquentée par une clientèle en demande (clientèle CSP+ avec l'arrivée des retraités et couples sans enfants) avec « **La fameuse Histoire de Béranger Saunière** » (mix acteurs professionnels et bénévoles autois)
- En créant des **balades théâtralisées GRATUITES** en avril/mai (teasing de la pièce de théâtre du mois d'août et incitation à visiter les sites en début de saison avec une animation supplémentaire gratuite) sur les principaux sites touristiques payants du territoire du Pays Carcassonnais :

**CDC Montagne Noire** : Châteaux de Lastours, Moulin à Papier de Brousses

**Carcassonne Agglo** : Abbaye de Caunes Minervois, Abbaye de Villelongue à St Martin le Vieil et la Grotte de Limousis

- En créant un **papier imitation parchemin "Mystères et secrets" remis gratuitement** aux visiteurs en fin de spectacle pour partir à la recherche des "trésors insolites" du Pays Carcassonnais comme : la croix triangulaire du cimetière de Serviès en Val, Cimetière Wisigothique de Villarzel Cabardès, Eglise St Sernin à Roquefère...Parchemin produit par le Moulin à Papier.

Valorisation de la production agroalimentaire locale avec la petite restauration proposée par "La Cantine du Théâtre" avant le spectacle: Pour tout cela, la Compagnie a noué de nombreux liens: Compagnie de théâtre et Sites touristiques - Compagnie de théâtre et producteurs agroalimentaires - Compagnie de théâtre acteurs professionnels de tous horizons géographiques et acteurs bénévoles locaux - Compagnie de théâtre et Gîtes/ Chambres d'Hôtes - Compagnie de théâtre et Offices de tourisme - Compagnie de théâtre et Librairies/Médiathèques et enfin, Compagnie de théâtre et presse, tant spécialisée (culture) que grand public à vocation touristique.

**Avis favorable du Comité technique du 19 juin 2017.**

**Nous sommes bien dans la Fiche-action n°4:**

**"Faire connaître, en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs"**

**Avec pour objectifs opérationnels :**

Faire connaître et reconnaître le territoire et ses produits :

- en interne, par ses habitants et l'ensemble des acteurs locaux, qui sont les premiers ambassadeurs du territoire et doivent se reconnaître mutuellement avant d'envisager des synergies.
- en externe, par les visiteurs et les touristes afin de favoriser et développer l'attractivité sur l'ensemble du territoire.

**Nature des travaux :**

Matériel - Frais salariaux

**Coût du projet : 103 729.99€**

**Plan de financement proposé :**

<b>Coût du projet</b>	<b>103 729.99€</b>
<b>Autofinancement :</b>	20 746.00€
<b>Financement Europe</b>	66 387.19€
<b>Région service Culture</b>	10 096.80€
<b>Carcassonne Agglo service Culture</b>	3 500.00€
<b>CDC Montagne Noire</b>	3 000.00€

## Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain Dimension collective du projet Actions visant à décloisonner le territoire et à promouvoir des approches pluri-acteurs et pluri-secteurs d'activités Impact territorial	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune articulation rural/urbain : <b>0</b></li> <li>- <b>Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5</b></li> <li>- Articulation rural /urbain respectée : <b>10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de dimension collective : <b>0</b></li> <li>- Projet regroupant au moins 5 partenaires : <b>5</b></li> <li>- <b>Projet regroupant plus de 5 partenaires dans des activités différentes : 10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 10 acteurs) : <b>0</b></li> <li>- Actions promotionnant au moins 10 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : <b>5</b></li> <li>- <b>Actions promotionnant plus de 10 acteurs dans au moins 10 secteurs d'activités différentes : 10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet impact communal : <b>0</b></li> <li>- Projet impact intercommunal : <b>5</b></li> <li>- <b>Projet impact intercommunautaire : 10</b></li> </ul>	<p>6 lieux de diffusion + parchemin « Mystères et Secrets »</p> <p>5 lieux touristiques de diffusion (4 activités différentes) + 4 producteurs (cantine)+ Artistes, Bénévoles, Gîtes de France et Chambres d'hôtes, librairie, médiathèques</p> <p>Carcassonne Agglo et CDC Montagne Noire</p>
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'emplois salariés : <b>0</b></li> <li>- <b>Maintien d'au moins 1 emploi : 5</b></li> <li>- Création d'emplois : <b>10</b></li> </ul>	
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : <b>0</b></li> <li>- <b>Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5</b></li> <li>- Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : <b>10</b></li> </ul>	Lien entre acteurs culturels (autres que peintres ou musiciens) et acteurs touristiques : une action culturelle pour renforcer la clientèle touristique en début de saison ; lien entre culture et gastronomie, lien entre acteurs pros et bénévoles
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : <b>0</b></li> <li>-Le projet a une approche environnementale <b>ou</b> respect des documents cadre : <b>5</b></li> <li>- Le projet a une approche environnementale <b>et</b> fait référence aux documents cadre du territoire : <b>10</b></li> </ul>	

## Avis favorable du Comité de programmation du 26 juin 2017 :

L'importance de développer des visites théâtralisées sur le territoire a été soulignée.

Résultat du vote : (16 personnes votantes) : **6.651**

Votants	Note	Votants	Note
1	6.428	11	6.428
2	5	12	7.142
3	6.428	13	6.428
4	7.142	14	7.142
5	7.142	15	6.428
6	7.142	16	6.428
7	6.428	17	
8	7.857	18	
9	6.428	19	
10	6.428	<b>TOTAL</b>	<b>106.428</b>
		<b>/ 16</b>	<b>6.651</b>

**Rappel** : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1,5 (soit à minima une moyenne de 15 points sur 7 questions pour être retenu) sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

**Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité**

## Vote en opportunité du dossier : Mairie de Fontiers Création d'un village – jardin « Perle verte de la Montagne Noire

**Contexte** : Développer l'économie touristique en faisant de Fontiers-Cabardès "le village-jardin du Pays de Carcassonne » grâce à son patrimoine paysager et bâti en vue d'accroître son activité touristique et améliorer l'unité du village autour de son identité : l'eau, la pierre, la forêt.

Faire de Fontiers Cabardès, LE jardin remarquable du Pays de Carcassonne grâce à son patrimoine architectural (église avec retable, vestiges châteaux 16e, tour de l'horloge, fontaines, lavoirs...) à son patrimoine naturel (Bosquet dessiné par André Le Nôtre, particularités propres à ce territoire par rapport à la Montagne Noire et aux Cévennes: terre de bruyère et grosse différence de température avec la plaine pendant l'été: pas de canicule!), à sa situation géographique (proximité de Carcassonne et des sources du Canal du Midi (3kms: prise d'Alzeau) et à sa situation économique (2 restaurants, des professions libérales, 2 producteurs de fromages, 1 potier, gîtes et chambres d'hôtes, 1 épicerie... et un golf Lacoste en projet depuis 10 ans mais qui est toujours d'actualité!).

Pour cela, création d'un sentier-promenade dans le village et d'une boucle de randonnée autour du village avec plantation de plusieurs dizaines de plantes de bruyères, réalisation de panneaux informatifs en partenariat avec le collège Antoine Courrière et l'école du village, création d'un site Internet et d'un flyer.

Ce projet répond à des objectifs économiques, environnementaux, pédagogiques, culturels, touristiques et sociétaux (une section Patrimoine vient de s'ouvrir au sein du Foyer rural signifiant l'intéressement des habitants pour ce projet d'envergure !).



Avis du Comité technique du 19 juin 2017 : L'ADT regrette que ce projet structurant pour le territoire ne soit pas plus ambitieux (problème de trésorerie à avancer pour la Mairie) et souhaite que le site Internet soit très axé sur le village-jardin tout en tenant compte des sites internet touristiques de territoire.

**Nous sommes bien dans la Fiche-action n°1:**

**"Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existant"**

**Avec pour objectifs opérationnels :**

Permettre la montée de gamme des produits emblématiques et des activités spécifiques du territoire par la mise en œuvre de nouvelles méthodes et nouvelles pratiques.

Renforcer l'économie locale par le développement et la modernisation de l'offre existante

Renforcer le développement économique et local, à travers la modernisation des filières à fort ancrage territorial.

**Nature des travaux :**

Matériel (panneaux informatifs, éclairage adapté) plantes arbres et arbustes de terre de bruyère

- Communication

**Coût du projet :** 63 982.58€

**Plan de financement proposé :**

<b>Coût du projet</b>	<b>63 982.58€</b>
<b>Autofinancement :</b>	12 796.52€
<b>Financement Europe</b>	26 186.06€
<b>Syadem</b>	25 000.00€

**Critères de sélection :**

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	- Aucune articulation rural/urbain : <b>0</b> - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : <b>5</b> - <b>Articulation rural /urbain respectée : 10</b>  - Pas d'appartenance à un réseau : <b>0</b> - Appartenance à 1 réseau d'acteurs <b>ou</b> à 1 cluster : <b>5</b> - Appartenance à un réseau d'acteurs <b>et</b> à un Cluster : <b>10</b>	<b>Seul village-jardin en Occitanie</b>
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Montée en gamme de l'activité Maintien ou création d'emplois Ouverture du Site	- Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : <b>0</b> - <b>Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5</b> - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : <b>10</b>  - Pas d'emplois salariés : <b>0</b> - Maintien d'au moins 1 emploi : <b>5</b> - Création d'emplois : <b>10</b>  - Ouverture estivale (3 mois) : <b>0</b> - Ouverture saison avril à octobre : <b>5</b> - <b>Ouverture à l'année : 10</b>	<b>Amélioration du village et resserrement des liens entre habitants/commerçants</b>  <b>Fleurissement prévu sur TOUTE l'année (plantes de bruyère et micro-climat)</b>
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : <b>0</b> - <b>Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5</b> - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : <b>10</b>	<b>Création d'un village-jardin unique en Occitanie avec la participation des habitants (voir attestation section patrimoine dans le foyer rural) et le collège (voir attestation)</b>
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et/ou respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : <b>0</b> - Le projet a une approche environnementale <b>ou</b> fait référence à un document cadre : <b>5</b> - <b>Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10</b>	<b>Végétaux respectant le climat, éclairage à faible consommation + Charte paysagère du Pays (voir docs)</b>

Avis favorable du Comité de programmation du 26 juin 2017.

Résultat du vote : (17 personnes votantes) : **5.714**

Votants	Note	Votants	Note
1	5.714	11	7.142
2	5.714	12	5.714
3	7.857	13	5.714
4	9.285	14	5.714
5	4.285	15	5.714
6	5.714	16	5.714
7	6.428	17	5.714
8	3.571	18	
9	1.428	19	
10	5.714	<b>TOTAL</b>	<b>97.142</b>
		<b>/ 16</b>	<b>5.714</b>

**Rappel** : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1,5 (soit à minima une moyenne de 15 points sur 7 questions pour être retenu) sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

**Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité**

**Vote en opportunité du dossier : Boémia**  
**Développement de l'entreprise**

**Contexte :** En 4 ans d'activités, l'entreprise BOEMIA à Montlaur est devenue incontournable dans le paysage audois et toulousain par l'utilisation des plantes aromatiques de la garrigue et sa production d'huiles essentielles (20) et d'hydrolats (13) avec la participation aux Marchés de producteurs de Pays, à des ateliers d'aromathérapie et son implantation dans des épicerie fines (+ de 10 boutiques revendeuses avec la majorité sur la Haute Garonne).

Afin de passer au cap supérieur (pérennité de l'entreprise et salaire pour le propriétaire), il est impératif que le laboratoire se modernise ainsi que l'outil de production (Alambic de grande capacité) afin de dégager du temps au propriétaire pour accélérer sa démarche commerciale ( site Internet marchand, démarchage auprès d'autres revendeurs, professionnels de médecine douce...) et ses actions de formation.

**Avis du Comité technique du 19 juin 2017 :**

Carcassonne Agglo se renseigne sur le montant de l'assiette éligible car ils sont fournisseurs ET financeurs : quid de la législation à ce sujet ?

**Nous sommes bien dans la Fiche-action n°1:**

**"Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existant"**

**Avec pour objectifs opérationnels :**

Permettre la montée de gamme des produits emblématiques et des activités spécifiques du territoire par la mise en œuvre de nouvelles méthodes et nouvelles pratiques.

Renforcer l'économie locale par le développement et la modernisation de l'offre existante

Renforcer le développement économique et local, à travers la modernisation des filières à fort ancrage territorial.

**Nature des travaux :**

Matériel et aménagement de l'atelier de production - Communication

**Coût du projet :** 41 406.65€

**Plan de financement proposé :**

<b>Coût du projet</b>	<b>41 406.65€</b>
<b>Autofinancement :</b>	8 281.33€
<b>Financement Europe</b>	26 500.25€
<b>Région Occitanie</b>	3 312.53€
<b>Carcassonne Agglo</b>	3 312.53€

**Critères de sélection :**

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	- Aucune articulation rural/urbain : <b>0</b> - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : <b>5</b> - <b>Articulation rural /urbain respectée : 10</b>  - Pas d'appartenance à un réseau : <b>0</b> - Appartenance à 1 réseau d'acteurs <b>ou</b> à 1 cluster : <b>5</b> - Appartenance à un réseau d'acteurs <b>et</b> à un Cluster : <b>10</b>	<b>Présents dans magasins BIO à Toulouse et Marchés de Producteurs (Cité de Carcassonne)</b>
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Montée en gamme de l'activité Maintien ou création d'emplois Ouverture du Site	- Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : <b>0</b> - <b>Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : 5</b> - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : <b>10</b>  - Pas d'emplois salariés : <b>0</b> - <b>Maintien d'au moins 1 emploi : 5</b> - Création d'emplois : <b>10</b>  - Ouverture estivale (3 mois) : <b>0</b> - Ouverture saison avril à octobre : <b>5</b> - <b>Ouverture à l'année : 10</b>	<b>Atelier de production, actions de formation et communication.</b>  <b>½ SMIG à ce jour</b>
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : <b>0</b> - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : <b>5</b> - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : <b>10</b>	
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et/ou respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : <b>0</b> - <b>Le projet a une approche environnementale ou fait référence à un document cadre : 5</b> - Le projet a une approche environnementale <b>et</b> fait référence aux documents cadre du territoire : <b>10</b>	<b>Labellisé BIO</b>

**Avis favorable du Comité de programmation du 26 juin 2017.**

Résultat du vote : (17 personnes votantes) : **5.495**

Votants	Note	Votants	Note
1	5.714	11	5.714
2	5	12	5.714
3	9.285	13	5.714
4	6.428	14	5
5	4.857	15	5.714
6	6.428	16	5
7	2.857	17	5
8	4.285	18	
9	7.142	19	
10	3.571	<b>TOTAL</b>	<b>93.428</b>
		<b>/ 17</b>	<b>5.495</b>

**Rappel** : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1,5 (soit à minima une moyenne de 15 points sur 7 questions pour être retenu) sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

**Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité**

**Vote en opportunité du dossier : Eaurizon**  
**Modernisation de la base nautique de Puichéric**

**Contexte** : Après 11 ans d'existence en location d'un immeuble appartenant à la Mairie, l'entreprise EAURIZON doit moderniser et agrandir ses locaux afin de répondre à une demande de plus en plus importante de la part d'une clientèle d'entreprises, de touristes, d'excursionnistes et locale. Pour cela, l'achat d'un local à proximité du lieu actuel et toujours au bord de l'Aude, a été conclu par Mr Astre en 2013 (ancien garage auto). L'aménagement de ce local beaucoup plus grand que l'actuel, va lui permettre d'accueillir un plus grand nombre de personnes dans des meilleures conditions (vestiaires, sanitaires), de relancer l'organisme de formation à destination des cadres techniques d'activités de pleine nature, de développer une activité "séminaires d'entreprises", de créer un Club de sports nautiques pour la population locale et d'accueillir le public à mobilité réduite.

**Avis du Comité technique du 19 juin 2017** : Attention au permis de construire.

**Nous sommes bien dans la Fiche-action n°1:**

**"Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existant"**

**Avec pour objectifs opérationnels :**

Permettre la montée de gamme des produits emblématiques et des activités spécifiques du territoire par la mise en œuvre de nouvelles méthodes et nouvelles pratiques.

Renforcer l'économie locale par le développement et la modernisation de l'offre existante

Renforcer le développement économique et local, à travers la modernisation des filières à fort ancrage territorial.

**Nature des travaux :**

- Construction / Aménagement - Communication

**Coût du projet : 234 387.13€**

**Plans de financement proposés :**

**Rappel : nos fiches-actions sont plafonnées à 100 000 euros d'aides publiques soit un projet à 120 000 euros.**

**Il est possible de déplaçonner la fiche-action MAIS pour cela, chaque membre du COPROG doit donner la note de 10 à CHAQUE CRITERE**

Aussi, nous vous proposons 2 plans de financement : 1 plafonné à 120 000 euros et 1 déplaçonné, représentant le montant réel du projet.

Fiche action plafonnée à 120 000.00€

Coût du projet	120 000.00€
Europe	80 000.00€
Carcassonne Agglo	10 000.00€
Auto – Financement	30 000.00€

Fiche action plafonnée déplaçonnée à 234 387.13€

Coût du projet	234 387.13€
Europe	150 007.76€
Carcassonne Agglo	18 750.97€
Auto – Financement	65 628.40€

**IMPORTANT** : Eaurizon, en cas de non déplaçonnement, abandonnerait le projet.

**Critères de sélection :**

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	- Aucune articulation rural/urbain : <b>0</b> - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : <b>5</b> - <b>Articulation rural /urbain respectée : 10</b>  - Pas d'appartenance à un réseau : <b>0</b> - Appartenance à 1 réseau d'acteurs <b>ou</b> à 1 cluster : <b>5</b> - <b>Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10</b>	<b>Attestation partenariat Génération VTT Carcassonne</b> <b>Attestations CLUSTER+TTPO+Pleine Nature+Chemins de Traverse</b>

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Montée en gamme de l'activité Maintien ou création d'emplois Ouverture du Site	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : <b>0</b></li> <li>- Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : <b>5</b></li> <li>- <b>Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : 10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'emplois salariés : <b>0</b></li> <li>- Maintien d'au moins 1 emploi : <b>5</b></li> <li>- <b>Création d'emplois : 10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture estivale (3 mois) : <b>0</b></li> <li>- Ouverture saison avril à octobre : <b>5</b></li> <li>- <b>Ouverture à l'année : 10</b></li> </ul>	<p><b>1 CDI d'ici 2020</b></p> <p><b>Attestation sur l'honneur</b></p> <p><b>Capture écran ADT + attestation sur l'honneur</b></p>
Innovier sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : <b>0</b></li> <li>- Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : <b>5</b></li> <li>- <b>Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10</b></li> </ul>	<b>Nouveau produit MODERNE, le seul sur ce territoire, le seul aussi dans cette activité de pleine nature, participation de la population locale (nettoyage de berges,)</b>
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et/ou respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : <b>0</b></li> <li>- Le projet a une approche environnementale ou fait référence à un document cadre : <b>5</b></li> <li>- <b>Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10</b></li> </ul>	<b>Plusieurs actions pour préserver l'environnement (voir doc environnement, contrat de location) et respect de la Charte Qualité Tourisme</b>

[Avis favorable du Comité de programmation du 26 juin 2017.](#)

Résultat du vote : (15 personnes votantes) : **10**

Votants	Note
1	10
2	10
3	10
4	10
5	10
6	10
7	10
8	10
9	10
10	10
11	10
12	10
13	10
14	10
15	10
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>
<b>/ 15</b>	<b>10</b>

**Rappel** : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1,5 (soit à minima une moyenne de 15 points sur 7 questions pour être retenu) sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

**Suite au vote, le projet est approuvé et déplafonné à l'unanimité**

**Vote en opportunité du dossier : Mairie d'Arzens**  
**Restructuration de l'ancienne Mairie d'Arzens en Bistrot de Pays**

**Contexte** : Après 5 ans d'activités et d'augmentation constante du chiffre d'affaire du café restaurant L'Arzenais (bâtiment communal), le restaurateur ne peut plus évoluer face à l'exiguïté et à la vétusté des lieux et ne peut toujours pas embaucher (ce dernier est seul au café, à la cuisine et au service sur toute l'année).

De l'autre côté, l'ancienne mairie, bâtiment du 19ème siècle, est fermée depuis 10 ans par manque de fonds et de projet économiquement viable, ce qui donne une image négative du centre bourg.

La Mairie, en concertation avec l'association des habitants "Vivre à Arzens", a réfléchi à un projet à long terme sur l'amélioration du centre bourg avec en priorité, la consolidation (une activité qui ne peut continuer de s'accroître peut encourager le chef d'entreprise à partir avec la difficulté pour la Mairie de trouver une autre personne dans ces conditions difficiles) d'un lieu incontournable dans le village, tant pour le lien qu'il représente pour la population que pour le développement économique harmonieux de ce territoire: le Café Restaurant et l'aménagement de la place centrale du coeur de village.

Pour cela, après avis de la Chambre de Commerce de Carcassonne, de l'Architecte Bâtiment de France (zone classée) et du CAUE de l'Aude, un architecte du patrimoine a été sollicité pour la transformation intérieure et extérieure de l'ancienne Mairie (et école!) en futur "Bistrot de Pays" (avec ce que cela implique en matière de valorisation des produits locaux: 4 viticulteurs indépendants, une cave coopérative, un producteur de fromages, un maraîcher et un boucher charcutier!), en un lieu modèle pour les habitants en matière de rénovation patrimoniale et en un lieu de souvenirs chers aux Arzenais et aux Français puisque certains mobiliers datant de l'école ou de la mairie seront valorisés, ce qui en fera aussi, un lieu atypique et attractif pour une clientèle touristique.

[Avis du Comité technique du 19 juin 2017](#) : veiller à ce que les producteurs soient dans une démarche Qualité, mettre plus de détails sur les travaux (liste) et importance de contacter le SYADEN dès le début du projet.

## Nous sommes bien dans la Fiche-action n°2:

"Développer une offre structurante dans les domaines touristique, complémentaire à Carcassonne, sur l'ensemble du Carcassonnais"

### Avec pour objectifs opérationnels :

Faire émerger de nouveaux projets structurants spécifiques au territoire et complémentaire à la Cité de Carcassonne et aux éléments actuels d'attractivité, en valorisant :

- Les sites naturels emblématiques
- Le patrimoine industriel et minier
- Le patrimoine historique
- Le patrimoine immatériel
- Le patrimoine agricole

Renforcer les liens ville-campagne à travers une offre touristique

Développer l'économie circulaire, créatrice de richesse, respectueuse de l'environnement, et génératrice de liens entre acteurs.

### Nature des travaux :

- Aménagement complet intérieur/extérieur (placette comprise): gros œuvre, charpente, enduits, menuiserie bois, plâtrerie, serrurerie, carrelage, peinture, désamiantage, électricité, climatisation, plomberie sanitaire, ventilation, traitement extérieur.....

**Coût du projet : 632 234.46€**

### Plans de financement proposés :

**Rappel : nos fiches-actions sont plafonnées à 100 000 euros d'aides publiques soit un projet à 120 000 euros.**

**Il est possible de déplafonner la fiche-action MAIS pour cela, chaque membre du COPROG doit donner la note de 10 à CHAQUE CRITERE**

Aussi, nous vous proposons 2 plans de financement : 1 plafonné à 120 000 euros et 1 déplafonné, représentant le montant réel du projet.

Fiche action plafonnée à 120 000.00€

Coût du projet	120 000.00€
Europe	80 000.00€
Carcassonne Agglo	10 000.00€
Région Occitanie	10 000.00€
Auto – Financement	20 000.00€

Fiche action plafonnée déplafonnée à 632 234.46€

Coût du projet	632 234.46 €
ETAT Fonds FNADT	201 315.02€
ETAT Fonds DETR	75 868.13€
REGION DEI plafonné	80 000.00€
Carcassonne Agglo PIG	6 000.00€
Carcassonne Agglo FPIC (2016-2017)	53 884.00€
Europe	88 720,42 €
Auto - financement	126 446,89 €

**IMPORTANT :** La Mairie d'Arzens, en cas de non déplafonnement, abandonnerait le projet.

### Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	- Aucune articulation rural/urbain : 0 - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : 5 - <b>Articulation rural /urbain respectée : 10</b> <hr/> - Pas d'appartenance à un réseau : 0 - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : 5 - <b>Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : 10</b>	<b>Arzens est la 1<sup>ère</sup> étape depuis Carcassonne pour le chemin de St Jacques « Piémont Pyrénéen » donc des liens forts avec le lieu de départ (Nd de l'Abbaye)</b>  <b>Attestations Cluster + Tables et Vins (restaurateur)+ attestation des producteurs locaux (vins, maraîcher, fromage,)</b>
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois Ouverture du Site	- Pas d'emplois salariés : 0 - Maintien d'au moins 1 emploi : 5 - <b>Création d'emplois : 10</b> <hr/> - Ouverture estivale (3 mois) : 0 - Ouverture saison avril à octobre : 5 - <b>Ouverture à l'année : 10</b>	<b>Attestation (à ce jour, il est seul pour tout faire)</b>  <b>Attestation</b>
Innovier sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : 0 - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : 5 - <b>Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : 10</b>	<b>Nouveau produit (Bistrot de Pays) intégrant la spécificité locale (St Jacques voir attestation); Participation de la population locale (voir attestation « Vivre à Arzens »); nouvelle thématique (St Jacques); valorisation d'un patrimoine du 19<sup>ème</sup> siècle avec un riche passé pour les habitants (école puis mairie)</b>
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : 0 - Le projet a une approche environnementale ou respect des documents cadre du territoire : 5 - <b>Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : 10</b>	<b>Attestation CAUE de l'Aude, ABF et Conservatrice des Objets d'art et antiquités de l'Aude</b> <b>Charte architecturale et paysagère du Pays</b>

[Avis favorable du Comité de programmation du 26 juin 2017.](#)

Résultat du vote : (16 personnes votantes) : **10**

Votants	Note
1	10
2	10
3	10
4	10
5	10
6	10
7	10
8	10
9	10
10	10
11	10
12	10
13	10
14	10
15	10
16	10
<b>TOTAL</b>	<b>160</b>
<b>/ 16</b>	<b>10</b>

**Rappel** : Un projet dont la note finale moyenne serait en dessous de 1,5 (soit à minima une moyenne de 15 points sur 7 questions pour être retenu) sera automatiquement éliminé. Si celui-ci correspond à la stratégie du GAL, il pourra toutefois être retravaillé par le porteur de projet en fonction des préconisations du comité technique et du comité de programmation pour être présenté une nouvelle fois.

**Suite au vote, le projet est approuvé et déplafonné à l'unanimité**

4. **Point financier sur les 6 Fiches actions** : Notification ok

**Fiche 1 : Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants**

	N° Fiche Action	FEADER	Région	Département	Autres Co/Financeurs	Auto-Financement Co/financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
<b>TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 1</b>	<b>1</b>	<b>430 000,00</b>								<b>718 750,00</b>
<b>PROJETS DEPOSÉS</b>										
Moulin à Papier	1	12 928,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 616,00 €	0,00 €	1 616,00 €	4 040,00 €	20 200,00 €
Camping de Villegly	1	5 520,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	690,00 €	690,00 €	0,00 €	1 725,00 €	8 625,00 €
Le Rivassel	1	60 970,57 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 621,32 €	7 621,32 €	0,00 €	19 053,30 €	95 266,51 €
Noisettes de l'Aude	1	44 674,72 €	5 584,34 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 584,34 €	0,00 €	13 960,86 €	69 804,26 €
Mairie de Limousis	1	10 291,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 572,80 €	0,00 €	0,00 €	3 216,00 €	16 080,00 €
Camping La Pujade	1	36 860,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 607,52 €	4 607,52 €	0,00 €	11 519,05 €	57 595,25 €
<b>Total projets</b>		<b>171 245,45</b>	<b>5 584,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 107,64</b>	<b>18 503,18</b>	<b>1 616,00</b>	<b>53 514,21</b>	<b>267 571,02</b>
<b>Solde dispo</b>		<b>258 754,55 €</b>								<b>451 178,98 €</b>

**Fiche 2 : Développer une offre économique dans les domaines touristiques, agricole et agritouristique structurante, complémentaire à la Cité de Carcassonne**

	N° Fiche Action	FEADER	Région	Département	Autres Co/Financeurs	Auto-Financement Co/financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
<b>TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 2</b>	<b>2</b>	<b>569 000,00 €</b>								<b>889 063,00 €</b>
<b>PROJETS DEPOSÉS</b>										
Mairie de Villesequelande	2	80 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00	20 000,00	120 000,00
Domaine de Grambaud	2	161 860,94	0,00	0,00	0,00 €	20 232,61	20 232,61	0,00	50 581,54	252 907,70
Domaine de Russol	2	268 718,44	0,00	0,00	0,00 €	33 589,80	33 589,80	0,00	83 974,51	419 872,55
<b>Total projets</b>		<b>510 579,38</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 822,41</b>	<b>53 822,41</b>	<b>0,00</b>	<b>154 556,05</b>	<b>792 780,25</b>
<b>Solde dispo</b>		<b>58 420,62 €</b>								<b>96 282,75 €</b>
Transfert de la fiche 3		50 000,00								78 125,00 €
<b>Solde dispo</b>		<b>108 420,62 €</b>								<b>174 407,75 €</b>

**Fiche 3 : Améliorer le maillage, les liens en interne et la transversalité des approches**

	N° Fiche Action	FEADER	Région	Département	Autres Co/Financeurs	Auto-Financement Co/financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
<b>TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 3</b>	<b>3</b>	<b>50 000,00 €</b>								<b>78 125,00 €</b>
<b>PROJETS DEPOSÉS</b>										
<b>Solde dispo</b>		<b>0,00 €</b>								<b>0,00 €</b>

**Fiche 4 : Faire connaître, en interne, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs**

	N° Fiche Action	FEADER	Région	Département	Autres Co/Financiers	Auto-Financement Co/financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
<b>TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 4</b>	<b>4</b>	<b>246 600,00 €</b>								<b>385 313,00 €</b>
<b>PROJETS DEPOSÉS</b>										
Domaine Le Crouzet	4	8 384,84	1 048,11	0,00	0,00	0,00	0,00	1 048,11	2 620,26	13 101,32
Partenariat Moulin à papier Atelier du Livre	4	5 773,44	0,00	0,00	0,00	721,68	0,00	721,68	1 804,19	9 020,99
Collection Cérès Franco	4	67 426,74	8 428,34	0,00	0,00	0,00	8 428,34	0,00	21 070,86	105 354,28
<b>Total projets</b>		<b>81 585,02</b>	<b>9 476,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>721,68</b>	<b>8 428,34</b>	<b>1 769,79</b>	<b>25 495,31</b>	<b>127 476,59</b>
<b>Solde dispo</b>		<b>165 014,98 €</b>								<b>257 836,41 €</b>

**Fiche 5 : Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur**

	N° Fiche Action	FEADER	Région	Département	Autres Co/Financiers	Auto-Financement Co/financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
<b>TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 5</b>	<b>5</b>	<b>92 000,00 €</b>								<b>143 750,00 €</b>
<b>PROJETS DEPOSÉS</b>										
<b>Total projets</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Solde dispo</b>		<b>92 000,00 €</b>								<b>143 750,00 €</b>

**Fiche 6 : Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité**

	N° Fiche Action	FEADER	Région	Département	Autres Co/Financiers	Auto-Financement Co/financement public	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-Financement	Coût Total
<b>TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 6</b>	<b>6</b>	<b>462 400,00 €</b>								<b>578 000,00 €</b>
<b>PROJETS DEPOSÉS</b>										
Animation Gestion 2015-2016	6	143 926,17	15 991,80	0,00		0,00	0,00	0,00	17 768,66	177 686,63
Animation Gestion 2017	6	104 162,60	13 020,33	0,00		0,00	0,00	0,00	13 020,33	130 203,26
<b>Total projets</b>	<b>0</b>	<b>248 088,77</b>	<b>29 012,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 788,99</b>	<b>307 889,89</b>
<b>Solde dispo</b>		<b>214 311,23 €</b>								<b>270 110,11 €</b>

**Disponible au 26 juin 2017 sur le total des fiches**

	Fiche Action	FEADER	Coût Total projet
<b>Disponible début programme</b>		<b>1 850 000,00 €</b>	<b>2 793 001,00 €</b>
Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants	1	258 754,55 €	451 178,98 €
Développer une offre économique dans les domaines touristiques, agricole et agritouristique structurante, complémentaire à la Cité de Carcassonne, sur l'ensemble du Carcassonnais	2	108 420,62 €	174 407,75 €
Améliorer le maillage, les liens en interne et la transversalité des approches	3	0,00 €	0,00 €
Faire connaître en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs	4	165 014,98 €	257 836,41 €
Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur	5	92 000,00 €	143 750,00 €
Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité	6	214 311,23 €	334 861,30 €
<b>Solde dispo</b>		<b>838 501,38 €</b>	<b>1 362 034,44 €</b>

**Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions, et valident les maquettes financières**

**5. Modifications :**

**Fiches actions : Frais de déplacement / restauration / hébergement :**

Fiches actions d'origine :

**6. COUTS ADMISSIBLES :**

Investissements immatériels :

- Frais d'hébergement calculés au réel (si la structure bénéficiaire dispose d'un barème, les frais d'hébergement pourront être calculés sur cette base).
- Frais de restauration calculés au réel (si la structure bénéficiaire dispose d'un barème, les frais de restauration pourront être calculés sur cette base).

Fiches actions suite à la modification :

## 6. COUTS ADMISSIBLES :

Investissements immatériels :

- **Frais de déplacement** : calculés sur la base d'une option de coûts simplifiés. Cela signifie qu'ils sont calculés sur la base de montants prédéterminés par l'Autorité de Gestion. Les montants retenus pour les indemnités kilométriques sont ceux utilisés par l'administration pour le remboursement des personnels de l'Etat, définis par arrêté ministériel et retranscrits dans le tableau ci-dessous :

Véhicule	De 1 à 2 000 Km	De 2 001 à 10 000 Km	Plus de 10 000 Km
5 CV et -	0.25 €/km	0.31 €/km	0.18€/km
6 et 7 CV	0.32 €/km	0.39 €/km	0.23€/km
8 CV et +	0.35 €/km	0.43 €/km	0.25€/km

- **Frais de restauration** : le remboursement forfaitaire des frais supplémentaires de repas est fixé à 15.25€ par repas. Ces montants seront versés sous réserve de la présentation d'un justificatif attestant de la réalité de la dépense.
- **Frais d'hébergement** : le remboursement forfaitaire des frais d'hébergement est fixé à 60.00€ par nuitée. Ces montants seront versés sous réserve de la présentation d'un justificatif attestant de la réalité de la dépense (Lorsque l'agent est logé gratuitement, aucun remboursement forfaitaire ne sera effectué).

**Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions et valident la modification des fiches actions**

### Modification de l'annexe 8 : Circuit de gestion Leader :

**Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions et valident la modification de l'annexe 8 concernant les circuits de gestion.**

#### 6. Points sur les porteurs de projet rencontrés par le GAL

**8 nouveaux porteurs de projets** rencontrés entre le 27 février 2017 et le 26 juin 2017

**Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions.**

#### 7. Questions diverses

##### **Coopération inter-Gals :**

Fiche-action n° 5 (page 38 du DOMO)

Continuation de la coopération autour du Canal du Midi avec les GALs suivants : Est Audois, Pays Lauragais, Pays Haut Vignobles et Languedoc.

Proposition d'action : éditer le guide  
« Canal du Midi, Ligne de Vies »



##### **Pour une répartition suivante :**

OT Carcassonne : 10 000 exemplaires

OT Montagne Noire : 1000 ex

OT Grand Carcassonne : 10 000 ex

GAL Pays Carcassonnais : 4000 ex

Soit **25 000 exemplaires** pour un montant estimé à 4000 € HT (800€ en autofinancement)

**Avis favorable du Comité technique du 19 juin 2017** : veiller à ce que le conseil du Canal du Midi ait connaissance de ce document.

**Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions et valident le projet de Coopération inter-Gals**

#### **Dates des prochains COTEC / COPROG :**

**Remise des dossiers : Vendredi 15 septembre 2017**

**COTEC (Techniciens) : Lundi 2 octobre 2017**

**COPROG: Lundi 9 octobre 2017**

**Remise des dossiers : Vendredi 17 novembre 2017**

**COTEC (Techniciens) : Lundi 4 décembre 2017**

**COPROG: Lundi 11 décembre 2017**

**La Présidente Tamara RIVEL lève la séance à 18h30**

Comité de Programmation du 26 juin 2017